

ADAUQAR-CA-24-01-11

Procès-verbal de la réunion spéciale du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et aînées à l'UQAR, tenue le jeudi 11 janvier 2024 à 16 h 30 par vidéoconférence.

PRÉSENCES

Louise Bolduc, présidente et représentante de l'UQAR
Julie Boyer, trésorière
Yves Galipeau, vice-président
Michel Hébert, secrétaire
Pierre Laplante, administrateur et représentant de l'ARRUQAR
René Lavoie, administrateur
Gérard Mercure, administrateur

Invité : Julien Lambrey De Souza, directeur du Service de la formation continue et de la formation hors campus de l'UQAR.

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 16 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Louise Bolduc souhaite la bienvenue à tous et à toutes, et indique qu'un seul point est prévu à l'ordre du jour, soit la présentation par Julien Lambrey De Souza du projet de création d'une UTA à l'UQAR.

Résolution CA-24-01-11-001

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté, avec la présentation du projet de création d'une UTA à l'UQAR comme unique point.

2. PRÉSENTATION DU PROJET DE CRÉATION D'UNE UTA-UQAR

Julien Lambrey De Souza remercie chacun et chacune de s'être rendu disponible pour cette rencontre spéciale.

Il revient sur la rencontre du 23 novembre 2023 du Comité de révision du Cadre de partenariat, au cours de laquelle l'UQAR et l'ADAUQAR ont convenu de la création par l'UQAR d'une UTA dont le partenaire prioritaire serait l'ADAUQAR. L'UQAR s'était alors engagée à revenir vers l'ADAUQAR avec un projet pour fins de discussion.

Procès-verbal de la réunion du jeudi 11 janvier 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

L'UQAR a cependant identifié la possibilité de déposer un projet à court terme, d'ici à la fin de cette semaine, dans le volet Contributions du Programme de financement des objectifs de développement durable du gouvernement du Canada, qui permettrait de financer la structure d'une éventuelle UTA pour les trois premières années. C'est ce qui explique que l'UQAR revient à la hâte vers l'ADAUQAR avec une demande de lettre d'appui plutôt qu'avec un projet pour fins de discussion.

Le sommaire rédigé pour décrire ce que pourrait être cette UTA ne précise pas la nature des partenariats à établir. L'UQAR ne s'est pas attardée pour le moment à la façon dont la collaboration va se concrétiser. Il demeure cependant clair pour Julien Lambrey de Souza, Mélanie Gagnon et François Deschênes que l'ADAUQAR est le premier partenaire de l'UQAR dans ce projet, considérant notamment la volonté partagée de créer l'UTA à l'UQAR et l'historique de l'ADAUQAR dans le déploiement de formations pour les personnes de 50 ans et plus.

Julien Lambrey de Souza précise que peu importe la réponse qui sera obtenue pour la présente demande de financement, l'UQAR cherchera du financement pour l'établissement d'une structure permanente avec un positionnement sur les objectifs de développement durable.

À la suite de la présentation du projet, les discussions portent sur les éléments suivants :

- la surprise de ne pas avoir été associés à la définition du projet faisant l'objet de la demande d'aide financière et la position de l'ADAUQAR dans ce projet comme partenaire au même titre que la Maison des aînés de Lévis et les RPA;
- la mission de l'UTA-UQAR semblable à celle de l'ADAUQAR et l'existence improbable de deux organisations qui poursuivent des activités similaires destinées à une même clientèle sur le même territoire;
- la possibilité pour le Service la formation continue d'offrir des activités non créditées et non professionnalisantes;
- l'intention de l'UQAR de travailler avec l'ADAUQAR pour monter cette structure et conclure un partenariat basé sur l'expérience des 35 dernières années, prévoyant notamment la mise en commun des ressources.

En conclusion, le conseil d'administration reçoit positivement le projet de création d'une UTA par l'UQAR qui répond à un besoin et à une volonté commune. Il convient de rédiger une lettre d'appui à la demande d'aide financière qui sera déposée par l'UQAR au Programme de financement des objectifs de développement durable du gouvernement du Canada. Il convient de la nécessité d'être partie prenante des discussions pour définir le modèle et les modalités. Le CA convient aussi qu'il sera important d'informer les bénévoles de l'ADAUQAR à propos du projet en discussion, ainsi qu'au moment opportun, les membres de l'ADAUQAR.

Procès-verbal de la réunion du jeudi 11 janvier 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Résolution CA-24-01-11-002

CONSIDÉRANT les discussions en cours entre l'UQAR et l'ADAUQAR;

CONSIDÉRANT que le projet UTA-UQAR rejoint la mission et la vision de l'ADAUQAR pour le développement des personnes âgées dans la région desservie par l'UQAR;

CONSIDÉRANT que l'UQAR dispose de ressources largement supérieures à celles de l'ADAUQAR pour assurer le succès de cette mission;


CONSIDÉRANT la demande d'aide financière dans le volet Contributions du Programme de financement des objectifs de développement durable du gouvernement du Canada pour son projet de « *Mise en place d'une Université du Troisième Âge (UTA-UQAR)* »;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'appuyer cette demande d'aide financière et de désigner Louise Bolduc comme signature de la lettre d'appui.

La séance est levée à 17 h 35.



Louise Bolduc, présidente



Michel Hébert, secrétaire